AVIS

Rapport du Conseil régional – ref 432859

Labellisation de 5 campus « Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine »

Séance plénière du 29 septembre 2020

Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite :

- ***que la question de la gouvernance soit clarifiée***
- ***que la question de la temporalité soit précisée***
- ***que la question de la labellisation soit mieux définie.***

Rappel de l'avis du CESER Nouvelle-Aquitaine des 10 et 11 décembre 2019

Le CESER prend acte du projet de labélisation de 5 Campus « Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine ». Il rappelle qu'il avait émis un avis lors de la séance plénière des 10 et 11 décembre 2019 relatif à la création du label régional « Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine ».

Le CESER constate qu'un grand nombre de préconisations et de recommandations ont été prises en compte par le Conseil régional :

- Que la **notion de territoire et plus précisément de territoires « fragiles »** soit davantage valorisée
- Que **les enjeux environnementaux** en plus des enjeux économiques soient mieux pris en compte
- Que pour répondre à des besoins spécifiques d'un territoire cela nécessite la mise en place **d'une démarche d'anticipation et de prospective**

La question de la gouvernance…

En se basant sur la description de la délibération relative à la création d'une association de préfiguration du projet Ferrocampus, le CESER se pose la question des modalités de gouvernance de ces 5 Campus. S'il lui semble important de fédérer, pour les enjeux liés aux évolutions aux besoins de formation et de recrutement, l'ensemble des acteurs concernés y compris les représentants des salariés de ces filières, le CESER souhaite une meilleure transparence de la gouvernance de ces Campus. D'autant plus qu'il apparaît que certains ont déjà reçu un label d'excellence de l'Education Nationale.

Le CESER rappelle son souhait de **clarification** ainsi que de **renforcement et de simplification du mode de gouvernance** des Campus « Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine ».

Le CESER rappelle son souhait de connaître plus précisément **les modalités de gouvernance** en cas de **labellisations multiples.**

La question de la temporalité…

La labellisation de ces 5 Campus se faisant dans le cadre du label « Campus Talents et Territoire de Nouvelle-Aquitaine », le CESER suppose, sans avoir de précisions dans ce projet de délibération que la durée de celle-ci devrait être de 3 ans comme définit dans la délibération du 16 décembre 2019 du Conseil régional.

Le CESER rappelle sa préconisation antérieure sur la durée de labélisation trop courte pour pouvoir évaluer correctement le dispositif. Il propose de labéliser **ces 5 campus « Talents et Territoire de Nouvelle-Aquitaine » pour une durée de 5 ans assortie d'un premier bilan à 3 ans et de prévoir une année probatoire**.

La question de la labellisation des Campus…

Le CESER partage la volonté du Conseil régional de labéliser des Campus « Talents et Territoire de Nouvelle-Aquitaine », afin de répondre aux besoins de développement de filières prioritaires sur les territoires concernés.

Si certains de ces Campus sont déjà existants, d'autres sont à l'état de projets connus.

Le CESER s'interroge sur l'hétérogénéité des projets présentés dans cette délibération au regard de leur état d'avancement. Il est donc difficile de se prononcer sur la labellisation des projets pour lequel on a finalement assez peu d'informations tant sur les modalités de gouvernance que sur les porteurs de projets.

Le CESER souhaite des **précisions quant à la pertinence de la labellisation de ces 5 premiers Campus « Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine »** au vu de la **disparité de l'état d'avancement** de ces projets.

■

Proposition de la Commission 1 : « Education, Formation et Emploi »
Président : Olivier CHABOT ; Rapporteure : Sylvie MACHETEAU

Vote sur l'avis du CESER
Labellisation de 5 campus « Talents et Territoires de Nouvelle Aquitaine »

106 votants
98 pour
1 contre
7 abstentions

Adopté à la majorité

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine